

24920

17148

1^{re} Division.2^e Bureau. du Secrétariat

Préfecture

du Département de la Seine.

N^o. d'enregistrement
du Secrétariat 21689
du Bureau 3298Paris le 8^e 9^{bre} 1830.

Objets

des Lettres ou Actes.

Etat Civil



Monsieur et cher Collègue,

Caurière, Jean,
Dauphin, André,
Dumerque, Ignace,
Liard, André,
Loiraud, Pierre,
Michelson, Jean,
Peynaud, Antoine,
Pinlocher, Jean,
Tidrat, François

Pour satisfaire à la demande que vous avez
adressée à M^r. le Ministre de l'intérieur le 13 août
dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre les actes
de décès de neuf personnes de votre département ci-après
dénommées, qui avaient leurs domiciles à Paris,
et qui ont perdu la vie, soit en combattant, ou
à la suite de blessures reçues dans les mémorables
journées des 27, 28 et 29 juillet dernier.

J'avoir:

Envoi de leurs
actes de décès.

- 1^o Jean Caurière, Charpentier, né à Chénais,
Mort le 29 juillet;
- 2^o André Dauphin, maçon, né à St. Léger,
Décédé le 18 août;
- 3^o Ignace Dumerque, maçon, né à Creynac,
mort le 29 juillet;
- 4^o André Liard, maçon, né à St. Didier le 14 août;
- 5^o Pierre Loiraud, maçon, né à Versailles, Mort
le 31 juillet;
- 6^o Jean Michelson, sieur de Long, né à Aubusson,
Décédé le 22 août;
- 7^o Antoine Peynaud, domestique, né à Bassegas

Loiraud, Jean,
le 19^e 9^{bre} 1830.

à Monsieur le préfet du Département de la Creuse

Mort le 25 juillet.

8.^e Jean Pinloche, sieur de pierres, né à St. Sulpice
les Champs, décédé le 27 août.

9.^e enfin, François Sidrat, sieur de Long, né à
Boussange, Mort le 29 juillet.

Quant aux ouvriers qui ont été plus ou moins
dangereusement blessés, il m'est impossible de vous en
faire parvenir un état, attendu que des secours
leur ont été distribués par M^{rs} les Maires des deux
arrondissemens et par la Commission des récompenses
Nationales, sans désignation du lieu de Naissance.

agréz, Monsieur le Maire
l'assurance de ma considération distinguée
Le Conseiller d'Etat, Pigeot

Brany



Liard.

C. 3637.

10143

MAIRIE DU 9^e ARRONDISSEMENT DE PARIS.



COPIE d'Acte de l'Etat Civil, ainsi délivrée sur papier libre, aux termes des Instructions et Ordonnances, mais ne pouvant servir que pour le Recrutement de l'Armée, ou fournir des renseignements d'Ordre public, sur les demandes respectives de MM. les Préfets de la Seine et de Police, et de M. le Procureur du Roi.

Registre 164.

N^o 70.

Du quinze tout mil huit cent trente à midi.

Acte de D^{eu}x de André Liard, d'âge aujourd'hui parvenu Notre Dame N^o 4, à huit heures du matin, naçon âgé de trente quatre ans, né au 1^{er} département de la Creuse, demeurant à Paris rue de Percy N^o 4 quartier du marché St Jean. Célibataire.

Sur la Déclaration de M. l'honorable Clerc employé âgé de vingt six ans, et de M. Charles Coger employé âgé de quarante sept ans, domiciliés parvenu Notre Dame N^o 4. Après lecture des susdites tout Signé, Constaté par moi Maire du Neuvième Arrondissement de Paris.

Ainsi Signé: Clerc, Coger, Poquet Adjoint.

Délivré à Paris, sur papier libre, sur la demande de Monsieur le Préfet du département de la Seine.

le trois Octobre 1830.

Le Maire du Neuvième Arrondissement

Cellatier

(Signature)